

## Risque Attentat

### Mesures de mise en sécurité dans les écoles

# QUE DOIS-JE FAIRE EN TANT QUE DIRECTEUR D'ÉCOLE ?

Au quotidien	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Afficher les consignes de sécurité à l'entrée de l'école et les diffuser le plus largement possible.</li><li>○ Connaître, respecter et faire respecter les consignes Vigipirate en vigueur.</li></ul>
Pré-rentrée	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Organiser les mesures de sécurité en équipe :<ul style="list-style-type: none"><li>-organisation de l'accueil à l'entrée de l'école</li><li>-présentation du PPMS à tous les utilisateurs et partenaires de l'école (enseignants, PES, ATSEM, AVS, intervenants, professionnels de santé, périscolaire...)</li></ul></li></ul> <p><i>Alerte SMS test le jour de la pré-rentrée</i></p>
Dans les jours suivant la rentrée	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Informer les parents d'élèves lors des réunions parents-enseignants de rentrée, si possible en présence d'un élu local ou d'un <input type="checkbox"/> de ses représentants et, en fonction de leur disponibilité, d'un représentant des forces de l'ordre :<ul style="list-style-type: none"><li>-des mesures de sécurité</li><li>-des bons comportements à avoir</li></ul></li></ul> <p>Il s'agit d'expliquer ce qui est organisé et de rassurer.</p>
Pendant l'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mettre à jour le PPMS de l'école</li><li>○ Contacter la mairie pour identifier en commun d'éventuels travaux de sécurisation. Vous pouvez vous faire accompagner dans cette démarche par le « correspondant gendarmerie »</li><li>○ Organiser 3 exercices PPMS dont un de type « attentat/intrusion » avant les vacances de la Toussaint. Il est essentiel d'associer les personnels des temps périscolaires à au moins un de ces trois exercices, voire d'organiser en accord avec la mairie <input type="checkbox"/> un exercice sur le temps périscolaire.</li></ul>

- Peut-être coché lorsque l'action est effectuée